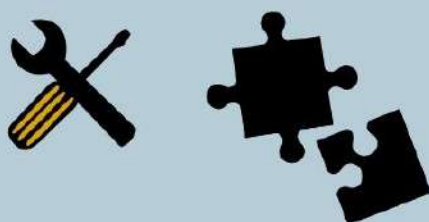


A Saint Perreux , UN ESPACE JEUNES POUR...SE RETrouver !

La mairie de Saint Perreux confie l'organisation des programmes d'animations des vacances, l'Espace Jeunes et l'accompagnement de projets de jeunes au Centre Social Intercommunal La Fédé, qui en est donc l'organisateur.

L'Espace Jeunes est à destination des jeunes âgé-e-s de 10 à 17 ans, que ce soit pour les jeunes de la commune mais aussi pour ceux-celles des communes voisines.



LE MERCREDI :

Des temps libres sont proposés, où on peut faire de la cuisine, du bricolage, du sport, des jeux de société, des jeux vidéo, écouter de la musique, etc...

LES VACANCES :

En plus des temps libres à l'Espace Jeunes, des animations sont proposées dans un programme d'animations.

TOUTE L'ANNÉE :

L'animateur est aussi là pour accompagner les jeunes dans leurs projets (vacances, solidarité, musique, etc.)

ANIMATEUR :

L'animation jeunesse sur la commune de Saint-Perreux, est confiée à :
Killian COQUARD



C'est lui !



La Fédé, c'est quoi ?

La Fédé est une association d'éducation populaire dont l'action en faveur du développement local rayonne sur l'ensemble du territoire de Redon Agglomération. Avec son équipe de professionnels, elle est impliquée dans le champ de l'animation enfance/jeunesse/famille/adulte, du sport et des activités de plein air, de l'action culturelle, de l'insertion professionnelle et des séjours adaptés pour personnes en situation de handicap mental. C'est dans ce cadre qu'elle pilote le projet du Centre Social intercommunal.

Infos pratiques :



Comment s'inscrire ?

A la première participation, compléter :

- Un dossier d'inscription
- Les autorisations parentales

A renouveler tous les ans :

- L'adhésion famille à La Fédé de 5€
- Une fiche sanitaire de liaison

Pour les animations des programmes des vacances :

- Un bulletin d'inscription



Où retirer/déposer mon dossier ?

Vous pouvez retirer et/ou déposer le dossier d'inscription auprès de l'animateur à l'Espace Jeunes de St Perreux ou au Centre Social dont les bureaux administratifs se situent au Centre Associatif à Allaire.

Le dossier est également téléchargeable sur le site internet de La Fédé : <https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/>

Horaires



Hors vacances

Mercredi : 15h00 - 18h00

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 14h00 - 18h00

Selon le programme, l'Espace Jeunes pourra être fermé pour cause de sortie.

Un planning d'ouverture sera affiché sur la porte de l'Espace Jeunes.

Contact

Adresse

Maison de l'Abbaye

Téléphone

06 77 25 67 43

Mail

enfanceetjeunesse@wanadoo.fr

Site web

www.lafede.fr

Réseaux sociaux



Enfance Jeunesse St Perreux



[espace_jeunes_stperreux](#)

La mairie de Saint Perreux , partenaire du Centre Social, confie l'organisation des animations jeunesse des vacances, l'Espace Jeunes et l'accompagnement de projets de jeunes au Centre Social La Fédé.

C'est Killian , animateur permanent sur la commune qui a en charge l'animation, en étroite partenariat avec la directrice jeunesse du Centre Social.

La Mairie est un partenaire essentiel dans la mise en œuvre du projet du Centre Social sur le territoire.





DOSSIER D'INSCRIPTION

ANIMATIONS et ESPACES JEUNES (10/17 ans)

Centre Social La Fédé

Une fiche par enfant

NOM et PRENOM de l'enfant :

Date de naissance : / /

Garçon ☐ Fille ☐

Allocation éducation enfant handicapé : percevez-vous cette allocation pour votre enfant ? OUI ☐ NON ☐

NOM et PRENOM du responsable n°1 :

Adresse du domicile :

Tel (domicile) :

Tel (portable) :

Tel (travail) :

Mail :

NOM et PRENOM du responsable n°2 :

Adresse du domicile :

Tel (domicile) :

Tel (portable) :

Tel (travail) :

Mail :

J'accepte de recevoir par mail (merci de cocher) : ☐ Les factures ☐ Les informations des animations du Centre Social

N° de sécurité sociale dont l'enfant est ayant droit :

Adresse de la caisse de sécurité sociale :

Caisse d'allocation : CAF ☐ MSA ☐ Autre (précisez) ☐

N° d'allocataire : *(pour les familles qui bénéficient d'aides de la MSA, pensez à donner une copie de « l'Attestation de quotient familial ». Ce document doit être valable pour l'année en cours.)*

REGLEMENT INTÉRIEUR : J'ai pris connaissance du règlement intérieur joint. J'ai expliqué à mon enfant le fonctionnement de l'Espace Jeunes et nous en acceptons les conditions.

PROJET PÉDAGOGIQUE : Il est téléchargeable sur le site internet de La Fédé : <https://www.lafede.fr/loisirs/espaces-jeunes/>

ASSURANCE : Nous vous informons qu'il est nécessaire de vérifier que votre assurance couvre bien votre enfant dans le cadre de ces animations.

ADHESION FAMILLE Centre Social intercommunal La Fédé : Par l'inscription de votre enfant au dispositif jeunesse, vous devenez adhérent-e à la Fédé et êtes invité-e à notre Assemblée Générale annuelle.

L'adhésion est facturée dès la seconde participation à un temps d'Espace Jeunes ou au programme d'animations des vacances scolaires (tarif : 5€/an pour toute la famille et valable pour toutes les activités organisées par La Fédé)

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF JEUNESSE :

- ☐ Dossier d'inscription (ci-dessus)
- ☐ Autorisations parentales (au dos)
- ☐ Fiche sanitaire de liaison (valable l'année civile, à renouveler tous les ans)

N.B : pour l'inscription aux animations du programme des vacances, un bulletin d'inscription avec les animations souhaitées sera à compléter à chaque période de vacances.

Date : / /

Signature(s) :



AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné-e M./Mme _____ ,

Responsable légal-e de _____ (NOM et Prénom de l'enfant)

- Autorise la directrice du dispositif jeunesse (Mme Fournel-Teigné Alexia) à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant sur conseil médical (notamment transport aux urgences médicales les plus proches après appel au 112) : OUI ☐ NON ☐
- Autorise mon enfant à utiliser les transports dans le cadre des activités et pour toutes destinations :
 - Car, mini-bus : OUI ☐ NON ☐
 - Si nécessaire, la voiture d'un-e des animateur-ric-e-s permanent-e-s ou de la directrice : OUI ☐ NON ☐
- Autorise l'équipe d'animation à photographier ou filmer mon enfant dans le cadre des activités jeunesse et à les diffuser :
 - dans la presse, sur les supports de communication du Centre Social La Fédé, sur le site internet de la commune et/ou de La Fédé, dans les bulletins municipaux : OUI ☐ NON ☐
 - sur les réseaux sociaux Facebook/Instagram : OUI ☐ NON ☐
- Autorise Le Centre Social La Fédé à consulter les informations relatives à mon dossier CAF sur le service internet des professionnels appelé CAFPRO, pour récupérer mon quotient familial et adapter la facturation : OUI ☐ NON ☐ *(Si vous n'êtes pas d'accord, le tarif plein sera appliqué par défaut)*
- Autorise mon enfant à rentrer seul-e des activités: OUI ☐ NON ☐

Fait à _____ , le / /

Signature des responsables légaux :



RÈGLEMENT DES ESPACES JEUNES

ALLAIRE · BÉGANNE · LES FOUGERÊTS · PEILLAC · RIEUX · ST GORGON · ST JACUT-LES-PINS · ST JEAN-LA-POTERIE · ST PERREUX · ST VINCENT-SUR-OUST

L'Espace Jeunes est un espace d'émancipation et d'expérimentation où les mineurs (à partir de 10 ans) peuvent s'épanouir en prenant des initiatives et des responsabilités quant à la mise en œuvre de leurs temps de loisirs et de vacances. Les temps de loisirs et de vacances sont des occasions d'apprentissage à la citoyenneté et au vivre-ensemble où les jeunes sont considérés en tant qu'individu à part entière, non pas comme un être isolé mais comme faisant partie et agissant au sein d'une collectivité.

FONCTIONNEMENT

- L'animateur·rice n'est pas responsable des allées et venues des jeunes. Les responsables légaux des jeunes sont au courant de ce fonctionnement, basé sur une relation de confiance entre eux et le jeune.
- L'Espace Jeunes est un lieu public et donc ouvert à tous·tes et non pas un lieu privé appartenant à un groupe. Les jeunes des autres communes peuvent accéder à l'Espace Jeunes.

ADHÉSION/INSCRIPTION

- Chaque jeune a l'obligation de contracter une **adhésion** auprès du Centre Social La Fédé, d'un montant de **5€**, valable 1 an (année civile). Cette adhésion permet à toute la famille de participer aux activités organisées par La Fédé. Chaque jeune doit également avoir une **fiche sanitaire de liaison** à jour, valable 1 an (année civile).
- Chaque jeune qui vient à l'Espace Jeunes doit s'inscrire à son arrivée sur la **fiche de présence journalière**. Cependant, les jeunes peuvent venir et sortir du local à leur guise.

COMPORTEMENT

Chaque jeune doit respecter les autres :

- **Les autres :** jeunes, animateur(s), parent(s), etc... "On n'est pas obligé d'être ami avec tout le monde mais on doit respecter tout le monde".
- **Respect :** politesse envers tout le monde, ponctualité aux réunions et activités, vocabulaire et comportement adaptés à tous les âges, pas de moqueries/insultes/provocations/intimidations, respect du droit à l'image de tous·tes notamment sur TikTok et Instagram, etc...
- **Les téléphones portables** sont autorisés dans la mesure où l'utilisation est non abusive, ne gêne pas le bon déroulement des activités et respecte le droit à l'image de tous·tes.
- Chaque jeune doit **respecter les lieux et le matériel**. Le local doit être rendu en bon état, propre et rangé: "Si tu utilises, tu nettoies et/ou tu ranges!"

LÉGISLATION ET INTERDITS

- L'utilisation des **jeux vidéo** est soumise au respect de la classification en vigueur (PEGI).
- L'utilisation d'**internet** est soumise à la législation. Il est par conséquent interdit de consulter, stocker, diffuser des sites ou documents à caractère raciste, pornographique, incitant à la violence ou portant atteinte à la dignité des personnes.
- Interdiction d'amener et de consommer de l'**alcool, du tabac et des substances illicites** dans, et aux abords, de l'Espace Jeunes.
- L'enregistrement et/ou la diffusion de **photos/vidéos** sans l'accord de la personne concernée est puni par la loi (45000€ d'amende et 1 an d'emprisonnement).

RESPONSABILITÉS

- Chaque jeune doit **respecter le matériel**: "Si tu casses, tu ré pares ». Si quelque chose ne peut pas être réparé et doit être acheté pour remplacer l'objet détérioré, une facture sera envoyée aux parents.
- Le Centre Social La Fédé, ainsi que la municipalité, déclinent toutes responsabilités en cas de **vol, de perte ou de dégradation des objets personnels** des jeunes.

SANCTIONS

- Toute personne qui ne respecte pas ce règlement peut se voir appliquer des **sanctions en fonction de la gravité** :
- **Avertissement oral** auprès du/des jeune·s avec présentation des excuses (auprès de l'animateur·rice, du ou des autres jeunes ou autrui en fonction de la situation) et/ou réunion collective et/ou réparation.
- Si pas de changement de comportement du jeune (ou récidive), **exclusion temporaire** de tout ou partie des activités. De plus, les parents seront informés par un appel téléphonique.
- Quand un jeune revient après une exclusion, un **temps de discussion** sera prévu avec lui afin de faire le point et donner les potentielles autres sanctions si récidive.

UN SOUTIEN A LA PARENTALITÉ



**POINT ACCUEIL
ÉCOUTE PARENTS**



**TEMPS
D'INFORMATION
POUR LES PARENTS**



**DÉPART EN
VACANCES**



**FORMATIONS
BAFA et CPJEPS**



**ANIMATIONS ET
SORTIES EN FAMILLE**

BIEN-VIVRE ENSEMBLE



**ANIMATIONS ET
SORTIES POUR
TOUS-TES**

**APPUI
LOGISTIQUE
POUR FACILITER
LES INITIATIVES**

**ANIMATIONS
SUR L'ESPACE
PUBLIC**

**RENCONTRES
THÉMATIQUES
DE TERRITOIRE**

REPAIR CAFÉ

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS



**FACILITER
LA MOBILITÉ**

**FACILITER LE
DÉPART EN
VACANCES**

**ÉPICERIE
"GRAINES
D'ENVIES"**

**ATELIERS
BIEN-ÊTRE**

**JARDIN
PARTAGÉ**



**LE
CENTRE SOCIAL
INTERCOMMUNAL
VOUS
ACCOMPAGNE
POUR**

**ACCOMPAGNEMENT
DE "PROJETS DE
JEUNES"**

Événement culturel
sur la commune
Séjour d'été
Expositions
Projet solidaire
Etc.

**BONS PLANS
JEUNES**

Formation
baby-sitting

Atelier
"Ma vie étudiante"

Recherche
d'un job
d'été

Navettes vers
le "Parallèle" à
Redon

**PROGRAMMES
DE VACANCES**

**ESPACES
JEUNES**

ATELIER
"DISCUT"
SANS TABOU
AU COLLÈGE
D'ALLAIRE

L'animateur-rice est une
personne ressource pour les
jeunes et leurs parents.
Il-elle connaît les réseaux,
dispositifs d'aide, etc. et peut
orienter en fonction des
besoins.

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Joindre la copie du carnet de santé.
Document confidentiel

IDENTITÉ DU MINEUR :

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

GARÇON ☐ FILLE ☐

Accueil de loisirs : Centre Social intercommunal La Fédé



CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT. PAR AILLEURS, ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

1 -VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio ou DTP				BCG	
Ou Tétracoq				Pneumocoque	
				Haemophilus	
				Autres (préciser)	

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2 -RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT (informations nécessaires en cas d'urgence)

Poids :kg ; Taille :cm

S'il s'agit d'une fille, est-elle réglée ? oui ☐ non ☐

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ☐ non ☐

Si oui, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**). **Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.**

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	

ALLERGIES : MÉDICAMENTEUSES oui ☐ non ☐
 ALIMENTAIRES oui ☐ non ☐
 AUTRES (animaux, plantes, pollen) oui ☐ non ☐ Précisez.....

SI OUI, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL PRÉCISANT LA CAUSE DE L'ALLERGIE, LES SIGNES ÉVOCATEURS ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication, le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

.....

.....

.....

.....

3 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

PORT DE LUNETTES, DE LENTILLES, D'APPAREIL DENTAIRE OU AUDITIF, COMPORTEMENT DE L'ENFANT, RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER, HYPERACTIVITÉ, HANDICAP, ETC...MERCI DE PRÉCISER.

.....

.....

.....

.....

4 - FONCTIONNEMENT DES ESPACES JEUNES

LES ESPACES JEUNES SONT OUVERTS AUX JEUNES ÂGÉS DE 10 À 17 ANS.

L'AUTONOMIE DES JEUNES FAIT PARTIE DE NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.

DE CE FAIT, L'ACCÈS AUX ESPACES JEUNES ORGANISÉS PAR LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL LA FÉDÉ EST LIBRE, C'EST-À-DIRE, QUE VOTRE ENFANT EST SOUS NOTRE RESPONSABILITÉ LORSQU'IL EST PRÉSENT DANS L'ENCEINTE DE L'ESPACE JEUNES, MAIS EST LIBRE D'ALLER ET VENIR.

NOUS DEMANDONS AU JEUNE FRÉQUENTANT L'ESPACE JEUNES, DE S'ACQUITTER D'UNE ADHÉSION ANNUELLE (ANNÉE CIVILE) DE 5€, VALABLE POUR TOUTE LA FAMILLE SUR TOUTES LES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA FÉDÉ.

5 - DROIT À L'IMAGE

J'AUTORISE LA STRUCTURE À FILMER ET PRENDRE DES PHOTOS DE MON ENFANT ET À LES DIFFUSER, NOTAMMENT DANS LA PRESSE LOCALE, FACEBOOK, SITES INTERNET DES COMMUNES ET DE LA FÉDÉ, BULLETINS MUNICIPAUX DES COMMUNES.

oui ☐ non ☐

6 - RESPONSABLES DU MINEUR

⇒ **RESPONSABLE N°1** : NOM/PRÉNOM

ADRESSE

.....

TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE :

TÉL. TRAVAIL :

⇒ **RESPONSABLE N°2** : NOM/PRÉNOM

ADRESSE

.....

TÉL. FIXE DOMICILE ET/OU PORTABLE :

TÉL. TRAVAIL :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné(e) responsable légal(e) de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Je déclare également avoir pris connaissance du fonctionnement en accès libre des Espaces Jeunes.

Date :

Signature :